

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

DELIBERATION N°2018.00047

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - LES OREILLES EN POINTE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 14 mars 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180131-D20180004710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180314

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - LES OREILLES EN POINTE

Saint-Etienne Métropole a mis en place dès 2005 un dispositif d'aides aux manifestations culturelles. Afin d'affirmer une politique de soutien aux festivals propre à la Métropole, dans le cadre d'une politique d'attractivité renouvelée et dans le but de rationaliser la gestion des subventions dans un souci de transparence et de bonne gestion, un nouveau dispositif de soutien aux festivals a été proposé en 2016.

Pour mémoire, les objectifs de ce nouveau dispositif sont de :

- favoriser le rayonnement du territoire et son attractivité culturelle ;
- faire valoir l'action de Saint-Etienne Métropole en lien avec les autres politiques publiques portées par la Métropole ;
- renforcer le dialogue avec les porteurs de projet au travers d'une grille d'évaluation, définissant les attentes de Saint-Etienne Métropole (fin d'une logique de guichet) ;
- coordonner le dispositif en lien avec les communes de Saint-Etienne Métropole.

Au titre de l'année 2018, suite à un appel à projets, quatorze festivals ont fait acte de candidature. Après une première étude des dossiers, six festivals n'ont pas été retenus car ils ne correspondaient pas aux exigences fixées par Saint-Etienne Métropole.

Le festival Les Oreilles en Pointe a été retenu afin d'être auditionné. Le jury était composé du Vice-Président en charge de la Culture, du Tourisme, du Patrimoine et du Design, de la Conseillère Communautaire déléguée auprès du Vice-Président ainsi que des techniciens de Saint-Etienne Métropole et des villes de Saint-Etienne et Saint-Chamond.

Ce festival de découverte chanson se tiendra du 9 au 19 novembre 2018, il se déroule principalement dans divers lieux au Chambon-Feugerolles, Firminy, Fraisses, Roche-la-Molière et Planfoy. La particularité de ce festival est de faire partager au public des artistes en découverte ou hors des circuits traditionnels dans le domaine de la chanson. De nombreux concerts sont proposés aux enfants et aux jeunes avec un accompagnement pédagogique. Le festival entretient également de fortes relations avec les entreprises de l'Ondaine et de la Métropole, avec l'organisation d'une soirée qui leur est dédiée. Le budget 2018 du festival s'élève à 200 000 €.


Au regard de l'attractivité, du rayonnement, de la durée et de l'organisation d'une résonnance au festival des Nouvelles Voix de Villefranche-sur-Saône une subvention de 24 000 € est proposée au titre de l'année 2018 soit 12 % du budget global de l'évènement.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole au festival des Oreilles en Pointe à hauteur de 24 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 657341 du budget Culture de l'exercice 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU